

# Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 2 octobre 2018 à 18 h 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600

#### PRÉSENCES:

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

### **AUTRES PRÉSENCES:**

Madame Michèle Giroux, Directrice d'arrondissement Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire Monsieur Richard Blais, Chef de division - urbanisme, permis et inspection Madame Marie-Claude Lemelin, Architecte - planification Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

Madame Chantal Chateauvert, Secretaire d'arrondissement

—————

Ouverture de la séance.

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 01.

10.01

### CA18 09 0199

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

ADODTÉ À L'ILINIANIMITÉ

DE constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018 à 18 heures.

ADOFTE A L'UNANIMITE.	
10.02	

Présentation sommaire du dossier relatif à la demande de démolition du bâtiment portant les numéros 12102, rue De Saint-Réal et 1451, rue Viel.

À la demande de la mairesse d'arrondissement, madame Marie-Claude Lemelin, architecte de la division urbanisme, permis et inspections, fait une présentation sommaire du projet de démolition du bâtiment portant les numéros 12102, rue De Saint-Réal et 1451, rue Viel.

10.03			

# Période d'intervention et de questions du public.

Mairesse d'arrondissement

À 18 h 06, la mairesse d'arror démolition.	ndissement invite les personnes intéressées à s'exprimer sur le projet de		
Georges Khoury,	Expose ses arguments en faveur de la préservation du bâtiment.		
Charles-Francis McDonald	Expose ses arguments en faveur de la démolition du bâtiment.		
Cette période d'intervention et	de questions du public prend fin à 18 h 15.		
10.04			
Levée de la séance			
	ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil artierville du mardi 2 octobre 2018 est levée à 18 h 15.		
70.01			
Émilie Thuillier (S)	Chantal Châteauvert (S)		

Secrétaire d'arrondissement